



Communiqué de presse

Le 6 avril 2020

SANOFI : LA SANTE OU LES PROFITS ?

En pleine crise pandémique mondiale : Sanofi va verser plusieurs milliards de dividendes aux actionnaires.

SANOFI, l'une de première entreprise du CAC 40 est aussi un bon soldat, appliquant avec zèle les ordonnances du gouvernement Philippe : RTT imposés, droit syndical bafoué, etc...

Mi-mars, des centaines milliers de masques FFP2 étaient stockés sur certains sites de Sanofi.

L'intervention de la CGT a permis qu'une partie des stocks de masques soit enfin envoyée dans les usines du groupe pour les milliers de salariés qui n'en ont pas depuis le début de la crise sanitaire. Nous n'arrivons pas à comprendre l'inertie qui prévaut dans la protection des salariés, en particulier en production.

Dans le même temps, SANOFI ne s'est pas porté aux côtés des soignants qui ont des besoins en urgence de masques et de surblouses. Pour un acteur de santé, comme aime à se présenter la société, ce n'est pas à la hauteur.

L'opacité est une fois de plus de mise côté production : Sanofi n'a jamais répondu clairement sur le niveau des stocks des principes actifs et médicaments produits sur les sites. Ainsi pas moyen de connaître les fabrications essentielles !

Conséquences : les salariés de fabrication sont maintenus en activité, donc exposés, ainsi que leurs familles alors qu'ils ne travaillent pas tous sur des fabrications urgentes.

Ce 6 avril, la direction de sanofi annonce une prime de 15% du salaire de base pour les salariés de production et de R&D venant travailler sur site. C'est clairement une prime d'incitation, d'un montant ridicule mais qui ne vise qu'une chose faire venir travailler les salariés quel que soit le danger existant.

Ce groupe, riche à milliards, préfère la protection de ses actionnaires à celle de ses salariés !

Pour mémoire, en 12 ans, ce sont près de 3000 emplois de R&D et plusieurs milliers dans le groupe que Sanofi a supprimés en France.

Des axes thérapeutiques fondamentaux comme la recherche de nouveaux médicaments anti-infectieux (antibiotiques entre autres) ont été arrêtés en 2018. De quel traitement disposerons-nous demain en cas de virus ou de bactérie plus agressifs ?

A la sortie de cette crise sanitaire, Sanofi devra choisir entre la finance ou la santé des populations.

La CGT a choisi son combat depuis longtemps et continuera la lutte pour un accès aux soins pour toutes et tous, selon les besoins des populations et non la recherche effrénée des profits.

Pour tout contact

Thierry Bodin
Coordonnateur CGT

Tel : 06.82.17.07.50

Jean-Louis Peyren
Coordonnateur CGT

Tel : 06.56.84.80.62